

**Compte-rendu de la CSSCT  
du SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE  
du Val de Marne  
du 10/02/2025 à 16 heures**

**Présents :**

- Monsieur SACCO, Directeur du SSE94, Président du CSEE
- Madame QUINTARD, suppléante liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame VINCENT, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT

**Absentes :**

- Madame EKOBO, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame MERIC, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT

Avec l'accord de Monsieur SACCO, président de la CSSCT et des élèves, la réunion est enregistrée. Le fichier audio sera effacé après la validation du rapport de la CSSCT.

Début de la séance à 15h55.

**1. TRAVAIL SUR LA MISE EN CONFORMITE DES PROCEDURES D'EVACUATION**

Suite aux retours des salariés ayant fait la Formation Incendie, nous ne serions pas dans une situation conforme à ce qu'il est attendu.

Le formateur nous a indiqués que la nomination des guide-files et serre-files n'était pas la solution la plus efficace. En effet, les salariés qui sont nommés ne sont pas obligatoirement présents tous les jours sur le site, d'autant plus qu'il y a 3 cadres sur 4 nommés pour le site de Créteil.

Monsieur SACCO regrette et se questionne sur le fait qu'il n'ait pas pu participer à la formation et se demande comment, d'une année à l'autre, selon les formateurs, nous pouvons passer de « conforme » à « non conforme ».

Monsieur SACCO et les élèves vont donc faire en sorte d'être en conformité et, pour se faire, Monsieur SACCO attend le compte-rendu de la mise en conformité du plan d'évacuation de la CSSCT.

Par contre, certains arguments des derniers formateurs sont cohérents :

- Le point de ralliement actuel à Créteil est dangereux, il faut traverser deux rues et les voitures roulent vite.  
Donc, le point de rassemblement est redéfini : devant le cabinet médical et la salle des fêtes, avenue Georges Duhamel.

Les salariés ont également accès à plusieurs mises en situations d'urgence à l'aide de l'application LIFEAZ qu'il faut installer sur les téléphones portables. Cette application donne accès à de rapides questions accompagnées de vidéos qui viendront apporter toutes les réponses utiles et compléteront une éventuelle formation de secourisme en abordant les sujets suivants :

- Les arrêts cardiaques.
- Les gestes qui sauvent.
- PSC1 (formation premier secours).

Afin de signaler la présence des défibrillateurs au sein du SSE 94, ces derniers vont être répertoriés sur la base nationale « Géo'DAE » permettant leur mise à disposition à toutes personnes extérieures au service.

### **3. INVENTAIRE DE LA VALISE DE CONFINEMENT**

La valise de secours (rouge) sera réapprovisionnée et les produits périmés seront changés. Pour rappel, cette dernière est rangée pour le moment :

- Dans la salle de confinement à Créteil, dans le meuble porte droite qui se trouve sous l'écran de télévision.
- Dans l'entrée au service Comptabilité sur le meuble bas devant la porte de Madame EKOBO.
- Dans le bureau des secrétaires à Choisy.
- Dans la salle d'eau au service de Réparation Pénale.

Des bouteilles d'eau seront également mises à disposition et rangées à côté de la valise. Une personne sera responsable de cette valise.

### **4. EMPLACEMENTS DE DETECTEURS DE FUMEE SUR LE SITE DE CRETEIL ET DE LA REPARATION PENALE**

Certains détecteurs de fumées ne sont pas idéalement placés sur les sites de Créteil et de la Réparation Pénale. En effet, ils n'ont pas lieu d'être placés dans la cuisine mais plutôt dans le couloir qui mène à la cuisine. Le déplacement de ces derniers ainsi que la vérification du bon fonctionnement des autres détecteurs seront effectués par Monsieur ALVES.

### **5. SUITES DONNEES QUANT AU DIAGNOSTIQUE EFFECTUE PAR LES MEMBRES DE LA CSSCT**

Les petits travaux mis en avant lors du passage des élus sur les 3 sites du SSE 94 ont été en majeure partie réalisés sur Choisy Le Roi et la Réparation Pénale.

Alexandra MERIC a préalablement à la réunion du CSEE attiré l'attention des élus sur les câbles au sol, en précisant que des goulottes verticales (du plafond au sol) seraient moins dangereuses.

La cotation était faite jusqu'à présent par Monsieur SACCO sur deux ans et demi de rétroactivité. Il faudrait donc que celle-ci soit collective. Monsieur SACCO souhaiterait un regard croisé avec les élus, ce qui sera fait à la prochaine réunion de la CSSCT.

- Les élues questionnent Monsieur SACCO sur le cheminement de la BDESE (Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales) :

Quand les données sont-elles renseignées sur la BDESE et par quels moyens le CSE est-il informé, notamment pour les accidents du travail ?

La séance est levée à 17h33.

**Brigitte QUINTARD**  
Elue titulaire de la CSSCT



**Guillaume SACCO**  
Président de la CSSCT

**Compte-rendu de la CSSCT  
du SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE  
du Val de Marne  
du 07/04/2025 à 15h**

**Présents :**

- Monsieur SACCO, Directeur du SSE94, Président du CSEE
- Madame MERIC, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame VINCENT, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame JONQUET, Directrice adjointe du SSE94

**Absents :**

- Madame EKOBO, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame QUINTARD, suppléante liste NS et titulaire de la CSSCT

Début de la séance à 14h30

Avec l'accord de Monsieur SACCO, président de la CSSCT et des élues, la réunion est enregistrée. Le fichier audio sera effacé après la validation du compte-rendu de la CSSCT.

Le compte rendu de la CSSCT du 10 février 2025 a été validé lors du CSE du 13 mars 2025 (voir PV du CSE).

**1. DESIGNATION DES GUIDE-FILES ET SERRE-FILES**

Nous sommes revenus sur la nomination des guide-files et serre-files, lors de la formation incendie, le formateur nous a rappelé leur importance et donné des préconisations pour les désigner.

La question sera également abordée en réunion codir afin d'acter la procédure et de définir qui sera guide-file et serre-file.

La proposition faite est que le guide-file soit assuré par le travailleur social de permanence et le serre-file par le chef de service de permanence.

Il y aura une bannette à chaque entrée et sortie avec une trousse d'urgence contenant des gilets et des brassards de couleur différente (vert pour les guide-files et orange pour les serre-files), un plan d'évacuation, une liste du personnel, des sifflets, des couvertures de survie ainsi que quelques produits premiers soins (compresses, bandages, sucres, ...).

**2. SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MISE A JOUR DU DUERP**

Les élus ont étudié les accidents du travail (A.T.) ayant eu lieu depuis le 01/01/2025 afin d'identifier les facteurs déclenchants et de proposer, s'il y a lieu des actions de prévention afin de les limiter au maximum. Il y a eu 4 accidents du travail du 01/01/2025 au 31/03/2025 sans cause commune. Ils sont déclarés par Mme Cybèle VINCENT, Madame Catherine QUEVRIN et Mr Guillaume SACCO qui sont les seuls à avoir la signature.

Le travail sur le DUERP ci-joint a permis d'affiner l'évaluation des risques et dangers de chaque secteur et salariés concernés (en fonction des postes de travail ou de catégories de poste). Pour se faire, chaque risque a été évalué en fonction de la "gravité", de la "probabilité" et de la "défectabilité" afin de déterminer la "criticité" permettant alors de penser et de mettre en place les mesures de prévention nécessaires en leur attribuant une priorité d'action.

La "criticité" est déterminée en multipliant la "gravité" par la "probabilité" et par la "défectabilité".

Le DUERP sera évalué tout au long de l'année en fonction des risques et des dangers rencontrés au sein du SSE 94.

Le prochain travail à faire portera sur le PAPRIACT (Programme Annuel de Prévention des Risques professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail).

### 3. QUESTIONS DIVERSES

L'ensemble des défibrillateurs ont été mis en place au cours du mois de février 2025 dans chaque service et une note explicative va être apposée à proximité de ces derniers détaillant leurs règles d'usage.

L'application « LifeAZ » disponible sur « Google Play store » ou « App Store » permet également d'obtenir les conseils utiles sur 17 mises en situations d'urgence. De rapides questions accompagnées de vidéos (moins de 2 minutes) viennent apporter toutes les réponses utiles et complètent la formation de premiers secours (PSC1) en abordant les sujets suivants :

#### 1 Arrêt cardiaque

- Reconnaître et alerter face à un arrêt cardiaque
- Apprendre à réaliser un massage cardiaque
- Agir face à un arrêt cardiaque avec un défibrillateur
- Agir à plusieurs avec un défibrillateur

#### 2 Gestes qui sauvent

- Reconnaître un malaise inconscient
- La position latérale de sécurité
- Agir face à un malaise inconscient chez la femme enceinte
- Agir face à une crise convulsive au bureau
- Agir face à une hémorragie
- Agir face à une hémorragie avec un pansement compressif
- Agir face à un saignement de nez

#### 3 PSC1

##### Étouffement :

- Agir face à une obstruction partielle
- Claques dans le dos
- Les compressions abdominales
- Agir face à une obstruction grave

##### Plaie :

- Découvrir les différents types de plaie
- Agir face à une plaie simple
- Agir face à une plaie grave

##### Brûlure :

- Découvrir les différents types de brûlures
- Agir face à une brûlure simple
- Agir face à une brûlure grave

##### Malaise conscient :

- Agir face à une douleur dans la poitrine
- Agir face à un accident vasculaire cérébral
- Agir face à une crise d'asthme
- Agir face à une allergie alimentaire

**Traumatisme :**

- Agir face au traumatisme d'un membre
- Agir face à un traumatisme avec une douleur au cou

La demande va être faite auprès du Service Informatique de la Fondation pour que cette application puisse être automatiquement téléchargée sur les nouveaux téléphones portables. Monsieur SACCO, Madame JONQUET et les élues présentes sont favorables et encouragent les salariés à utiliser cette application sur les téléphones, ces vidéos étant des mises en situation d'accidents de la vie quotidienne.

La séance est levée à 15h30

**Mme Alexandra MERIC  
et Mme Cybèle VINCENT**  
Elues de la CSSCT  
En remplacement de la Secrétaire



**Mr Guillaume SACCO**  
Président de la CSSCT

	1	2	3	4	6	8	9	12
1	1	2	3	4	6	8	9	12
2	2	4	6	8	12	16	18	24
3	3	6	9	12	18	24	27	36
4	4	8	12	16	24	32	36	48

<b><u>Légende :</u></b>
<b><u>Gravité :</u></b> 1-Négligeable (sans dommage) / 2-Significatif (dommage faible, peut entraîner un AT) / 3-Sérieux (dommage réversible, peut entraîner un AT) / 4-Majeur (dommage irréversible, IPP, décès)
<b><u>Probabilité :</u></b> 1-Jamais / 2-Rare (une fois par an) / 3-Possible (Plusieurs fois par an) / 4-Inévitable (Plusieurs fois par mois)
<b><u>Déteçtabilité :</u></b> 1-Déteçtable, moyens de prévention existants / 2-Déteçtable, moyens de prévention défailants ou inexistants / 3- Indéteçtable, moyens de prévention existants / 4- Indéteçtable, moyens de prévention défailants ou inexistants
<b><u>Criticité</u></b> = Gravité ´ Probabilité ´ Déteçtabilité

# DOCUMENT UNIQUE EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) :

## TELETRAVAIL (à la demande du salarié ou à la demande de l'employeur)

**Légende :**  
**Gravité :** 1-Négligeable (sans dommage) / 2-Significatif (dommage faible, peut entraîner un AT) / 3-Sérieux (dommage réversible, peut entraîner un AT) / 4-Majeur (dommage irréversible, IPP, décès)  
**Probabilité :** 1-Jamais / 2-Rare (une fois par an) / 3-Possible (Plusieurs fois par an) / 4-Inévitable (Plusieurs fois par mois)  
**DéTECTABILITÉ :** 1-DéTECTABLE, moyens de prévention existants / 2-DéTECTABLE, moyens de prévention défaillants ou inexistants / 3- IndéTECTABLE, moyens de prévention existants / 4-IndéTECTABLE, moyens de prévention défaillants ou inexistants  
**Criticité = Gravité ´ Probabilité ´ DéTECTABILITÉ**

**Télétravail pendant une épidémie (ex COVID-19)**

**Cf INRS / ANACT : note "recommandations" pour le télétravail**

**TELETRAVAIL A LA DEMANDE DU SALARIE :** Articulation vie privée / vie professionnelle  
 Concentration, calme (mois de dérangement)  
 Gain de temps et gain d'argent

DESCRIPTION			EVALUATION							PLAN D'ACTION - Cf. PAPRIACT						
SECTEURS	POSTE DE TRAVAIL	TACHES PRINCIPALES	DANGER	RISQUES MALADIE / ACCIDENTS	LESIONS	G	P	D	Criticité	MESURES de prévention (existantes)	Evaluation de l'efficacité des mesures	MESURES à prendre	PRIORITE 1 à 3	RESPONSABLE	DELAI	SUIVI Realisation
FONCTIONS TRANSVERSES / SUPPORTS	Travailleurs sociaux, secrétaires, CDS, Direction, Postes administratifs	TELETRAVAIL	Contraintes posturales : contractures cervicales et rachidiennes	Risque d'affections péri-articulaires Risques liés à la station assise prolongée	Affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail Cervicalgies et dorsalgies Fatigue nerveuse	2	2	1	4	Ergonomie de l'aménagement du poste de travail : dimensions, implantation de l'écran... Éclairage satisfaisant Respect des temps de pause Horaires adaptés (les mêmes qu'au bureau)	S'installer dans un espace dédié (consacré au travail), aménager cet espace (bonnes postures, distance avec écran de l'ordinateur, éclairage perpendiculaire pour éviter reflets sur l'écran, trouver un rythme de travail, adopter les mêmes horaires que ceux habituellement pratiqués, planifier son travail sur la journée/semaine, lister les priorités, garder le contact avec ses collègues, s'octroyer des pauses régulières pour la posture et les yeux et une pause déjeuner, droit à la déconnexion totale pour se prémunir du stress, fatigue, surmenage, etc		3	CSSCT et Direction	immédiat	semestriel
			Isolement	Fragilité Risque de dépression Mal être Souffrance mentale	Troubles du sommeil Troubles de l'humeur Fatigue physique, mentale	2	2	1	4	Echanges avec les collègues, la hiérarchie (téléphone, courriel) Alternance présence : sur site plus importante que télétravail (sauf en cas d'épidémie)						
			Risques liés à l'utilisation d'écran	Troubles visuels	Fatigue visuelle	2	2	1	4	Aménagement du poste de travail et distance par rapport à l'écran, lumière, pause très régulière pour reposer les yeux						
			Gestion de l'autonomie	Fragilité Risque de dépression Mal être Souffrance mentale	Troubles du sommeil Troubles de l'humeur Fatigue physique, mentale	2	2	1	4	Organiser son travail quotidien et hebdomadaire, Gérer les priorités, Echanges avec collègues, Utilisation des outils de communication disponibles,						
FONCTIONS TRANSVERSES / SUPPORTS	Travailleurs sociaux, secrétaires, CDS, Direction, Postes administratifs	VISIOCONFERENCE	Risques liés à l'utilisation des écrans	Troubles visuels	Fatigue maux de tête troubles isuels et auditifs isolement TMS	2	3	1	6	Privilégier les réunions présentes, téléphoniques Préparer réunion (ordre du jour, durée courte, pause) Inciter à participer Limiter les participants Outil adapté (Zoom ....) Ne pas être interrompu (téléphone en pause, porte fermée, etc) Adapter sa position et son matériel (écran Cf ergonomie), pause visuelle	S'installer dans un espace adapté avec une connexion réseau et Internet efficiente	3	CSSCT et Direction	immédiat	annuel	

# DOCUMENT UNIQUE EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) : SSE94

## DANGERS ET RISQUES SIE, AEMO, RP

**Légende :**  
**Gravité :** 1-Négligeable (sans dommage) / 2-Significatif (dommage faible, peut entraîner un AT) / 3-Sérieux (dommage réversible, peut entraîner un AT) / 4-Majeur (dommage irréversible, IPP, décès)  
**Probabilité :** 1-Jamais / 2-Rare (une fois par an) / 3-Possible (Plusieurs fois par an) / 4-Inévitable (Plusieurs fois par mois)  
**Défectabilité :** 1-Défectable, moyens de prévention existants / 2-Défectable, moyens de prévention défaillants ou inexistant / 3- Indéfectable, moyens de prévention existants / 4-Indéfectable, moyens de prévention défaillants ou inexistant  
**Criticité = Gravité \* Probabilité \* Défectabilité**

DESCRIPTION			EVALUATION							PLAN D'ACTION - Cf. PAPRIACT							
SECTEURS	POSTE DE TRAVAIL	TACHES PRINCIPALES	DANGER	RISQUES MALADIE / ACCIDENTS	LESIONS	G	P	D	Criticité	MESURES de prévention (existantes)	Evaluation de l'efficacité des mesures	MESURES à prendre	PRIORITE 3 1 à	RESPONSABLE	DELAI	SUIVI Realisation	
Tous les secteurs en contact avec du public	Secrétaires, Chefs de service, Travailleurs sociaux, psychologues, psychiatre	Accueil famille, accueil enfants, .....	DIRECT	Fragilité et affectation Risque de dépression Burn out lié à l'agressivité du public	Atteinte à l'intégrité physique et psychique	3	2	2	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien individuel avec la hiérarchie</li> <li>Intervention de tout collègue sur appel téléphone                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Appel de la Police</li> <li>Bouton alarme</li> <li>Formation Continue</li> </ul> </li> <li>Accompagnement psychologique</li> </ul>	1	Mettre en place le remonté des EI et EIG qui ne sont pas investis par la direction formations spécifiques autour des problématiques du public accueilli	2	Direction	Immédiat	dès manifestation	
			* Agression physique			3	3	2	18								
			INDIRECT	Risques liés aux agressions par les personnes accompagnées Conduites socialement dangereuses (injures, menaces...)	Atteinte à l'intégrité physique	2	3	2	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Binômes possible</li> <li>Réunion pluri disciplinaire</li> <li>Accompagnant psychologique en cas d'agression par un psychologue externe</li> <li>Formation continue et accompagnement individuel</li> <li>GAP pour l'ensemble des salariés en contact avec le public</li> </ul>	1		2			anticipation et ajustement des binômes Prévoir qu'un salarié ne soit pas seul au service	
			* Agression verbale, téléphonique * Ecrit			2	2	2	8		1		2			dès manifestation	
Tous les secteurs en contact avec du public en dehors des murs de l'institution	CDS, Travailleurs sociaux, Psychologues	Rencontre du public accompagné à leur domicile (VAD)	Agression verbale	Fragilité et affectation Syndrômes dépressifs Burn out lié à l'agressivité du public	Atteinte à l'intégrité psychique et morale	3	2	2	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien individuel avec la hiérarchie</li> <li>Evaluation du risque avec le CDS en fonction de la situation</li> <li>Formation Continue</li> <li>Accompagnement psychologique</li> <li>GAP</li> </ul>	1	Continuez les Formations "gestion du stress, gestion de l'agressivité, etc" formations spécifiques autour des problématiques du public accueilli et de l'intervention à domicile	1	Direction	Immédiat	dès manifestation	
			Agression physique	Risques liés aux agressions par les personnes accompagnées Conduites socialement dangereuses (injures, agressions...)	Atteinte à l'intégrité physique	3	2	2	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Binômes possible</li> <li>Réunion pluri disciplinaire</li> <li>Accompagnant psychologique en cas d'agression par un psychologue externe</li> <li>Formation continue et accompagnement individuel</li> <li>Carnet de bord et suivi de l'utilisation des véhicules</li> </ul>	1					1	anticipation et ajustement des binômes
				Conduites socialement dangereuses (injures, agressions...)	Décompensation d'un état physique ou psychique	2	2	2	8		1					1	dès manifestation
				Pénibilité pour les salariés présentant un problème de santé physique Augmentation des risques d'accidents	Aggravation d'un état physique ou psychique	2	2	1	4	1	1					dès manifestation	
Tous les secteurs soumis au temps de travail conventionnel	Direction/CDS/psychologues SIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des obligations réglementaires (postes de direction).</li> <li>Les permanences</li> <li>Remplacement des collègues absents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplicité des RDV et des réunions</li> <li>Situations à régler en urgences (personnel et mesures)</li> <li>Stress.</li> <li>Charge mentale liée à la responsabilité, épuisement mental.</li> <li>Surcharge de travail</li> </ul>	Fragilité, Affectation Risque de dépression Risque de burn out Mal être Souffrance mentale et/ou physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Troubles du sommeil</li> <li>Troubles de l'humeur</li> <li>Fatigue physique/mentale</li> <li>Atteinte corporelle/psychique</li> </ul>	3	2	1	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification, CODIR, permanence journalière, charte de déconnexion et télétravail, reporting</li> <li>Organisation des RDV et réunions selon planning prédéterminé.</li> <li>Réunions régulières sur le fonctionnement du service et les évolutions réglementaires</li> <li>Note de service et planning</li> <li>Répartition de la charge entre collègues et direction.</li> </ul>	2	travail sur les modalités de déconnexion, gestion de projet	1	Direction et RH	immédiat	Annuel	
	TS et psychologues SIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction des rapports à échéance.</li> <li>Difficultés d'organisation durant les périodes de surcharge de travail (plusieurs rapports, redistribution des mesures personnels absents)</li> <li>Horaires contraints par la disponibilité des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contraintes de rythme de travail</li> <li>Rendez-vous successifs</li> <li>Augmentation des normes et pression des instances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stress</li> <li>Charge mentale</li> <li>Fragilité, Affectation</li> <li>Risque de dépression</li> <li>Risque de burn out</li> <li>Mal être</li> <li>Souffrance mentale et/ou physique</li> </ul>		2	2	2	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>autonomie de roulement, possibilité de télétravail</li> <li>Organisation du travail</li> <li>Téléphone mobile et ligne directe pour chaque travailleur social</li> <li>Mise à disposition d'un ordinateur par professionnel</li> <li>Veiller au soutien des cadres pour les travailleurs sociaux en difficulté</li> <li>Prendre en compte la surcharge de travail assumée par les TS en cas de remplacement (prime, valorisation, compensation, ....)</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaménagement des locaux pour un partage plus restreint des bureaux</li> <li>Mise en place d'un dispositif internet et d'un accès au réseau performant</li> </ul>	3	CDS/ Direction	immédiat	annuel	
	Secrétaires et personnel administratif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frappe ou tâches à réaliser en urgence</li> <li>Remplacement des collègues conduisant à une surcharge de travail</li> <li>Accumulation des tâches supplémentaires</li> </ul>	Contraintes de rythme de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stress</li> <li>Demande beaucoup d'adaptabilité</li> <li>Fatigue, démotivation</li> </ul>		2	2	2	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversification des tâches.</li> <li>Réunions de service traitant des questions d'organisation.</li> <li>Planning prévisionnel concernant les remplacements</li> <li>Hierarchisation des tâches en fonction de l'urgence par les chefs de service</li> </ul>	2	Veiller à ce que les rapports donnés à la frappe ne le soient pas au dernier moment (organisation du travail des travailleurs sociaux et des psychologues)	2	CDS	immédiat	annuel	

# DOCUMENT UNIQUE EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) : SSE94

## DANGERS ET RISQUES SIE, AEMO, RP

**Légende :**  
**Gravité :** 1-Négligeable (sans dommage) / 2-Significatif (dommage faible, peut entraîner un AT) / 3-Sérieux (dommage réversible, peut entraîner un AT) / 4-Majeur (dommage irréversible, IPP, décès)  
**Probabilité :** 1-Jamais / 2-Rare (une fois par an) / 3-Possible (Plusieurs fois par an) / 4-Inévitable (Plusieurs fois par mois)  
**DéTECTABILITÉ :** 1-DéTECTABLE, moyens de prévention existants / 2-DéTECTABLE, moyens de prévention défaillants ou inexistant / 3- IndéTECTABLE, moyens de prévention existants / 4-IndéTECTABLE, moyens de prévention défaillants ou inexistant  
**Criticité = Gravité \* Probabilité \* DéTECTABILITÉ**

DESCRIPTION			EVALUATION							PLAN D'ACTION - Cf. PAPRIACT							
SECTEURS	POSTE DE TRAVAIL	TACHES PRINCIPALES	DANGER	RISQUES MALADIE / ACCIDENTS	LESIONS	G	P	D	Criticité	MESURES de prévention (existantes)	Evaluation de l'efficacité des mesures	MESURES à prendre	PRIORITE 3	1 à	RESPONSABLE	DELAI	SUIVI Realisation
Tous les secteurs	Direction/CDS éducatif et comptable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Management des équipes</li> <li>Organisation du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques liés aux responsabilités</li> <li>Charge de travail, horaires flexibles.</li> <li>Charge mentale : complexité des tâches, lourdeur des responsabilités, gestion des situations conflictuelles, violence possible dans les rapports sociaux internes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fatigue physique et mentale, stress.</li> <li>Retentissement sur la vie personnelle.</li> <li>Retentissement sur la santé physique et psychologique</li> <li>Burn-out</li> <li>Mal-être</li> </ul>	Etats d'anxiété, troubles dépressifs.	3	3	1	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délégation de tâches lorsque possibilités.</li> <li>Réunions de travail, de régulations</li> <li>Clarification des délégations</li> <li>Fiches de fonctions</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délégation de tâche à renforcer.</li> <li>Veiller à l'organisation du travail pour éviter des horaires extensifs</li> <li>Formation des cadres chaque fois que nécessaire conformément à l'article 265 de la CC 66</li> <li>Uniformiser les pratiques managériales au niveau de la direction générale et de la direction du service</li> </ul>	1		direction et RH	immédiat	bimestriel
	Travailleur sociaux et psychologues AEMO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction des rapports circonstanciés et aux magistrats</li> <li>D3PE</li> <li>Formalités administratives</li> <li>Accompagnement des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situations conflictuelles</li> <li>Responsabilité légale et morale de l'écrit, qui engendre une forte charge mentale</li> <li>Contraintes de temps pour la rédaction, facteurs de stress.</li> <li>Retentissement sur la qualité du travail.</li> <li>Retentissement sur la vie personnelle.</li> <li>Contraintes posturales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Usure mentale retentissant sur la santé psychique et/ou physique.</li> <li>Usure professionnelle</li> <li>Démotivation ou surinvestissement</li> <li>Mal-être</li> <li>Burn-out</li> <li>Affections peri-articulaires</li> </ul>	Etats d'anxiété ou troubles dépressifs	3	2	1	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions d'équipe au cours desquelles sont examinées les situations.</li> <li>Travail pluridisciplinaire en co intervention (travailleur social/psychologue mais aussi en binôme de travailleurs sociaux</li> <li>Analyse de la pratique</li> <li>Recours au soutien des CDS de service de permanence.</li> <li>Relecture par le chef de service, permettant la finalisation du rapport.</li> <li>Elaboration des conclusions de la mesure en réunions pluridisciplinaires.</li> <li>Recours à l'encadrement.</li> <li>Réunions institutionnelles.</li> <li>Médiation possible par l'intermédiaire du CSE et de la CSSCT.</li> <li>Echanges réguliers des chefs de service et de la direction avec le magistrat coordonnateur</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité de relations de confiance et de respect mutuel entre tous les salariés.</li> <li>Droit à la déconnexion</li> </ul>	2	CDS/ Psychologues	immédiat	Hebdomadaire/ Codir	
	Personnel administratif (comptable/secrétaire, référente paye)	<ul style="list-style-type: none"> <li>suivi régulier des factures et enregistrement des mouvements</li> <li>Autonomie dans la tâche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Charge mentale liées aux échéances attendues</li> <li>Sentiment de solitude</li> <li>Sollicitations massives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Troubles du sommeil</li> <li>Troubles de l'humeur</li> <li>Fatigue physique/mentale</li> <li>Atteinte corporelle/psychique</li> <li>Mal-être</li> <li>Burn-out</li> </ul>		2	2	1	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>entretien pro, GAP</li> <li>pause, aménagement de salle</li> <li>planning prévisionnel, entretiens CDS, GAP,</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions.</li> <li>Droit à la déconnexion</li> </ul>	2	CDS	Immédiat	annuel	
	travailleurs sociaux et psychologues SIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>accompagnement individuel et collectif, rédaction, tâches adm, partenariat</li> <li>Rédaction des rapports aux magistrats</li> <li>Accompagnement individuel, tâches administratives et partenariats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Charge mentale liées aux échéances attendues</li> <li>Charge mentale</li> <li>Sollicitations massives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Troubles du sommeil</li> <li>Troubles de l'humeur</li> <li>Fatigue physique/mentale</li> <li>Atteinte corporelle/psychique</li> </ul>		2	2	2	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>entretien pro, GAP, pluri</li> <li>pause, aménagement de salle</li> <li>planning prévisionnel, entretiens CDS, GAP,</li> </ul>	1		2	CDS	immédiat	semestriel	

**Compte-rendu de la CSSCT  
du SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE  
du Val de Marne  
Du 25/09/2025 à 16h**

**Présents :**

- Monsieur SACCO, Président de la CSSCT
- Madame MOINARD, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame QUINTARD, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame VINCENT, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT

**Absents :**

- Pas d'absent

Avec l'accord de Monsieur SACCO, président de la CSSCT et des élus, la réunion est enregistrée. Le fichier audio sera effacé après validation du compte-rendu de la CSSCT.

Début de la réunion à 16h50

**1. Approbation du dernier compte rendu de la CSSCT**

Le compte rendu de la CSSCT du 7 avril 2025 a précédemment été validé lors du CSE du mois de mai 2025.

**2. Suivi des AT/ATJ**

Un état annuel des accidents de travail (AT) est tenu à jour par Mme VINCENT afin d'analyser les causes des AT et les éventuelles mesures à mettre en œuvre pour réduire le nombre et la nature des accidents de travail.

A ce jour, ils sont peu nombreux et aucune mesure de prévention ne peut être envisagée.

En janvier 2025, il y a eu 3 AT pour raison de chute de verglas, chute de vélo et accident de moto.

En février 2025, malaise d'un salarié sur site.

En juin 2025, accident de voiture subi par un salarié.

En septembre 2025, glissade suivie d'une chute d'un salarié dans le service.

### 3. Suivi du DUERP et du programme de prévention (suivi des actions PAPRIACT)

Les élus souhaitent ajouter au DUERP (Document Unique d'Evaluation des risques professionnels) un point sur les risques pour la santé et la sécurité des salariés par rapport aux événements climatiques.

Depuis plusieurs années se répètent en effet des épisodes de canicules et ou de grand froid. Les risques ayant été identifiés et évalués, un chapitre sera rajouté au DUERP.

Au vu de la réorganisation du service de Créteil avec l'arrivée des salariés et des activités de la comptabilité et de la réparation pénale, il nous apparait important de rajouter les risques potentiels engendrés par les activités de ces services. Le DUERP va donc être mis à jour.

### 4. Possibilité de mise à disposition de trousse de secours dans les voitures de service

Il y a eu une erreur de transcription lors de l'établissement de l'ordre du jour de la CSSCT. Ce point était initialement nommé « possibilité de mise à disposition de trousse de secours lors des sorties éducatives » et non pour les voitures de services.

A ce jour, il n'y a en effet aucune trousse de secours mise en place lors des sorties éducatives. Afin d'être aux normes, il faut se renseigner sur la réglementation et sur ce qui est possible d'utiliser (pansement, bandage, pansement compressif...).

### 5. Questions diverses

- Nomination de la secrétaire de la CSSCT

Elise MOINARD est nommée secrétaire à l'unanimité des membres présents.

- Quid du défibrillateur de la RP ?

Est-ce qu'il est possible de le mettre au niveau de la sortie de secours de Créteil ? A vérifier s'il est obligatoire de le fixer ou s'il peut uniquement être posé ?

Fin de la séance à 17h15



*Elise MOINARD*  
*Secrétaire de la CSSCT.*

*Guillaume SACCO,*  
*Président de la CSSCT.*

**Compte-rendu de la CSSCT  
du SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE  
du Val de Marne  
Du 20/11/2025 à 16h**

Présents :

- Monsieur SACCO, Président de la CSSCT
- Madame MOINARD, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame QUINTARD, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT
- Madame VINCENT, titulaire liste NS et titulaire de la CSSCT

Absents :

Avec l'accord de Monsieur SACCO, président de la CSSCT et des élus, la réunion est enregistrée. Le fichier audio sera effacé après validation du compte-rendu de la CSSCT.

Début de la réunion à 16h15

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu de la CSSCT du 25 septembre 2025 a été validé lors du CSE du 16 octobre 2025.

De ce fait, le fichier audio du 25 septembre 2025 est effacé ce jour en présence du président de la CSSCT et des élus.

2. Suivi des accidents du travail et mise à jour du DUERP

Un état annuel des accidents de travail (AT) est tenu à jour par Mme VINCENT afin d'analyser les causes des AT et les éventuelles mesures à mettre en œuvre pour réduire le nombre et la nature des accidents de travail.

En date du 23 septembre 2025, chute d'une salariée dans le service. Il n'y a pas eu d'arrêt de travail.

En date du 6 novembre 2025, en se rendant au service, une salariée a eu une collision avec une trottinette sur le trottoir alors qu'elle était à pied. Il n'y a pas eu d'arrêt de travail et cette déclaration sera définie en « Accident de Trajet ».

A ce jour, il y a eu 7 accidents de travail sur 2025, dont 5 en tant qu'accident de trajet. Sur ces 7 accidents de travail, il y a eu 2 arrêts de travail : un sur un accident de trajet et un sur un accident de travail.

Les accidents de travail de l'année en cours sont des AT de la « vie courante » n'émanant pas d'un comportement ou d'un environnement accidentogène qui doit être travaillé. De ce fait, il n'y a pas d'ajout à faire sur le DUERP

Il sera nécessaire de retravailler le DUERP entre la Direction et les élus, en dehors des accidents du travail.

### 3. Trousse de secours pour les sorties éducatives

Les élus ont remis ce point à l'ordre du jour après avoir consultés les obligations légales.

Au sein de ces trousse, seront mis :

- Compresse,
- Pansements,
- Bandes,
- Écharpes,
- Ciseaux,
- Sérum physiologique en unidose,
- Gants à usage uniques,
- Couverture de survie.

Ces trousse seront à disposition dans chaque équipe et seront à prendre lors des sorties éducatives. Les élus tenteront de les faire les plus légères et petites possible.

### 4. Elus questionnent la venue d'un ergonome afin d'évaluer les conditions de travail des salariés rencontrant des difficultés sur le poste de travail

Les élus du CSEE souhaitent solliciter la médecine du travail afin de faire venir un ergonome du travail. La Direction s'engage à faire cette demande au plus tôt.

La Direction explique qu'il n'y a pas à ce jour de remontée de difficulté en termes de posture. Beaucoup de changements ont eu lieu cette année au sein du Service de Créteil avec l'arrivée de la Comptabilité, de la Réparation Pénale et le départ de l'ancienne équipe 3. Les conditions de travail de plusieurs salariés ont donc été modifiées en s'adaptant à la configuration des locaux du SSE 94.

Les élus mettent en avant l'importance de la bienveillance et bienveillance auprès des salariés et demandent que cela se fasse rapidement.

Au vu du proche déménagement de Créteil, la question se pose sur la pertinence de mettre en place une visite de l'ergonome. Monsieur SACCO va les interroger sur les délais.

Dans l'attente de ce déménagement, la Direction va proposer des aménagements aux salariés rencontrant des difficultés sur leur poste de travail,

5. Questions diverses

➤ **Code d'accès à la BDESE**

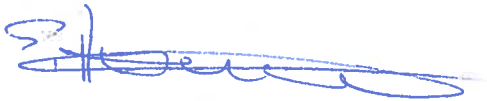
Monsieur SACCO a transmis les codes d'accès à la Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales (BDESE) aux élus.

La BDESE rassemble les informations sur les grandes orientations économiques et sociales de la Fondation.

➤ **Procédure d'évacuation**

À la suite des formations incendie, la procédure est à revoir sur différents points. Les élus proposent de lister les différents points à modifier et d'en rediscuter au prochain CSSCT.

Fin de la séance à 16 heures 50



*Elise MOINARD*  
*Secrétaire de la CSSCT.*

*Guillaume SACCO,*  
*Président de la CSSCT.*